



Acte n°2025C17

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 5
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 23/01/2025

Le 30 Janvier 2025, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Mylène GRECO, Nadia GUYON, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Delphine PICHOURON), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Pierre ROSET (Pouvoir à Christine FORNES), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Nadia GUYON.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Transfert de propriété des ouvrages d'assainissement du lotissement La Plaisance à Saint-Bernard à la CCDSV

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil des échanges avec l'Association Syndicale Libre du lotissement La Plaisance à Saint-Bernard, relatifs au transfert dans le domaine public communautaire des ouvrages d'assainissement de ce lotissement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 16/01/2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le transfert amiable et gratuit des ouvrages d'assainissement de l'Association Syndicale Libre du lotissement La Plaisance à Saint-Bernard, dans le domaine public communautaire ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer la convention de transfert des ouvrages d'assainissement avec l'Association Syndicale Libre du lotissement La Plaisance à Saint-Bernard, ainsi que tous les documents que cette opération de transfert nécessiterait ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer les actes notariés à intervenir ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait.

A Villeneuve, le 30/01/2025

La Secrétaire de Séance,
Nadia GUYON

Le Président,
Marc PECHOUX

Affichage sous format électronique : 06/02/2025

